

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 435 à l'arrêté n° 26 du 6 janvier 1961 fixant la liste des personnes parmi lesquelles doit être effectué le tirage au sort des assesseurs près la Cour Criminelle pendant l'année 1961.

n° 26

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Au lieu de : « Launay, Directeur de Société. » Lire : « Lonne, Directeur de Société.» (Le reste sans changement.)

Pour le Chef du Territoire en mission : Le Secrétaire général p.i., chargé de l'expédition des affaires courantes, Guy FÉNARD.